

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-293 DU 11 JUIN 1999

Chargeant Monsieur Adékpédjou Sylvain AKINDES,
Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de
l'Urbanisme, de l'intérim de Monsieur John IGUE,
Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes
Entreprises, pour compter du Samedi 12 juin 1999.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin,
- VU la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats de l'élection présidentielle du 18 mars 1996,
- VU le Décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1 : Pour compter du Samedi 12 juin 1999, Monsieur Adékpédjou Sylvain AKINDES, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, Monsieur John IGUE, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 juin 1999

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU